de préjuger une question assez obscure d'ailleurs, car rien n'est moins sûr, comme nous le verrons plus loin, que la fonction de pondération dans le vol attribuée aux organes qui nous occupent ici et qui leur a fait donner le nom qu'ils portent. Ce n'est pas, du reste, la seule difficulté à laquelle ait donné lieu l'étude de ces appareils. Commençons par les décrire sommairement.

Les *balanciers* des diptères sont loin d'avoir la même forme et d'atteindre le même développement chez les diverses familles. Un fait qui paraît bien constaté, c'est que les proportions de ces organes sont toujours en raison inverse de celles des ailerons et des cuillerons. Aussi les *balanciers* sont-ils très-développés chez les tipulaires, qui le plus souvent sont dépourvus d'ailerons et de cuillerons, au lieu qu'ils sont très-courts chez les œstres et les hippobosques, dont les ailerons et les cuillerons sont très-développés. Bien que la forme des *balanciers* soit très-variable, ils se composent toujours de deux parties : le filet, qui tient immédiatement au corps de l'insecte, et le bouton, qui termine ce filet. Le bouton peut être rond, ovale, tronqué, mais il est presque toujours comprimé.

Quelle est la nature de cet organe ? Les entomologistes ont émis sur ce point des opinions diamétralement opposées : les uns considèrent les *balanciers* comme des ailes inférieures atrophiées, les autres comme un développement hypertrophique des appendices vésiculeux qui accompagnent les deux trachées postérieures du thorax. Latreille, qui a émis cette dernière opinion, a même cru reconnaître la véritable origine des *balanciers* dans les valves qui accompagnent les stigmates de certaines larves qui vivent dans l'eau ou dans les matières en putréfaction. Du reste, les *balanciers* ne semblent pas à Latreille occuper la position des ailes inférieures chez les insectes pourvus de deux paires d'ailes. Ces dernières, en effet, ont toujours leurs attaches sur les sommités latérales antérieures du troisième anneau thoracique, dans le voisinage immédiat des ailes supérieures, au lieu que les *balanciers* ont leur origine beaucoup plus bas, tout près des stigmates. Quelques-uns même les font naître sur le premier segment abdominal, ce qui exclurait définitivement toute idée d'aile atrophiée; mais cette dernière assertion paraît contredite par toutes les observations. Par des études microscopiques d'une nature d'ailleurs très-délicate, quelques entomologistes prétendent avoir découvert, à la base même des *balanciers*, les épidèmes et les muscles moteurs spéciaux qu'on trouve à la base des ailes inférieures ; si ce fait se confirme, il est décisif en faveur des ailes atrophiées. Quant à l'objection formulée par Latreille, elle serait réfutée par l'affirmation contraire de M. Duponchel, qui prétend que les *balanciers,* chez les diptères, sont précisément insérés à la place qu'occupent les ailes inférieures filiformes des némoptères. On voit que, loin d'être d'accord sur l'origine des *balanciers*, les naturalistes ne s'accordent pas même sur la place qu'ils occupent.

Ils ne sont pas moins divisés sur les fonctions de ces singuliers appendices. Les uns les considèrent comme des appareils régulateurs du vol, les autres comme des organes servant à la respiration. Il est clair que la question d'origine, qu'il eût fallu peut être écarter dans la recherche des applications, a préoccupé ceux qui ont étudié les *balanciers* au point de vue de leurs usages. Les partisans des ailes atrophiées ont été portés à rattacher ces organes au phénomène du vol ; ceux qui préfèrent voir en eux des hypertrophies des stigmates les rapportent plus volontiers aux fonctions respiratoires. Pour la première opinion, qui est, du reste, la plus répandue, on allègue les expériences suivantes : si l'on supprime l'un des *balanciers* d'un diptère, il perd l'usage de l'aile située du même côté, tourbillonne sur lui-même et finit par tomber ; si l'on retranche les deux organes, l'insecte perd complètement la faculté du vol. Ces expériences paraissent absolument probantes ; malheureusement, M. Lacordaire, qui a voulu les renouveler, n'a obtenu aucun des résultats annoncés. D'autre part, certains entomologistes prétendent avoir supprimé la faculté de bourdonner en supprimant les *balanciers;* mais leurs adversaires ne se contentent pas de nier le fait, ils affirment avoir accru le bourdonnement par l'ablation des *balanciers.* Si l'on ajoute que les diptères font vibrer très-énergiquement leurs *balanciers* pendant le repos, sans produire ni le vol ni le bourdonnement, on comprendra que la question de l'usage de ces organes est loin d'être résolue.

BALANCRE, sergent de grenadiers au bataillon du Doubs, dans les guerres de la République. Il se signala à la bataille d'Aversdorf (décembre 1793), où, grièvement blessé à la tête, il sut encore se défendre contre trois dragons autrichiens, en tuer un et mettre les deux autres en fuite.

BALANÉ, une des huit filles d'Oxylus et de la nymphe Hamadryade.

***BALANIDE** s. m. — Bot. Fruit formé de deux ou trois glands contenus dans un involucre épineux.

BALANO-PRÉPUTIAL, ALE adj. (du gr. *balanos*, gland, et de *préputial*). Qui se rapporte à la fois au gland et au prépuce.

BALANTES, peuple de la Nigritie occidentale, dans la Sénégambie. Bien qu'ils se livrent à l'agriculture, ils n'en ont pas moins des mœurs féroces, et ils font périr tout étranger qui pénètre chez eux. Ils adorent des fétiches ; leur langue est toute différente de celle des Papels, qui les bornent à l'E.

BALANUS, prince gaulois du IIe siècle av. J.-C. Il est signalé par Tite-Live (XLIV, XIV) comme ayant offert aux Romains son concours contre les Macédoniens. Le sénat, en récompense, lui fit don d'armes magnifiques, d'un cheval de luxe, d'une chaîne d'or et d'une coupe.

* **BALARD** (Antoine-Jérôme), chimiste français. — Il est mort le 30 mars 1876. Balard fut emporté par une courte maladie, précédée par un affaiblissement graduel de plusieurs mois. Ce savant, dont les découvertes ont été d'une si grande utilité pratique, était, dit M. Berthelot, « bon, serviable, dévoué à la science, toujours prêt à aider ceux qui la cultivaient, sans être jamais effleuré par le moindre soupçon d'envie ou de jalousie. C'était là, on peut le dire, son principal souci et ce qui grave son souvenir en traits ineffaçables dans le cœur de ses amis et de ses élèves. »

* **BALARUC**, bourg de France (Hérault), cant. et à 6 kilom. de Frontignan, arrond. et à 23 kilom. de Montpellier, à 4 kilom. N. de Cette ; 690 hab.

Les bains de Balaruc, situés sur les bords du lac de Thau, près de Cette, sont devenus une des stations thermales les plus fréquentées du midi de la France. Connus des Romains, qui y avaient bâti des thermes, ils ont eu, surtout à partir de la fin du XVIe siècle, une vogue qui ne s'est pas démentie. Les nombreuses habitations qui se sont peu à peu élevées autour de la source ont fini par constituer une agglomération importante, Balaruc-les-Bains, dont l'accroissement tend à rendre de plus en plus désert le village de Balaruc, situé à quelque distance. Le nouveau village et l'établissement thermal sont bâtis dans une presqu'île formée par le lac de Thau et adossés aux collines qui entourent ce lac, alimenté par la mer.

Le bassin de captage de la source est au fond d'une cour dallée de l'établissement et consiste en un puits de maçonnerie, dans lequel l'eau monte à une hauteur variable et est aspirée par le jeu d'une pompe dans des tuyaux de plomb qui la dirigent soit aux buvettes, soit dans les salles de bain. Cette eau, qui est toujours brûlante, recouvre les parois intérieures du puits d'une couche d'un sédiment rougeâtre, ferrugineux. Mais les moyens imparfaits de captage font qu'avant d'arriver jusqu'au réservoir elle a perdu la plus grande partie de ses gaz. Voici quelle en est la composition, d'après Marcel de Serres et Figuier. On trouve par kilogramme d'eau : chlorure de sodium, 6,802 ; chlorure de magnésium, 1,074 ; sulfate de chaux, 0,803 ; sulfate de potasse, 0,053 ; carbonate de chaux, 0,270 ; carbonate de magnésie, 0,030 ; bromure de sodium, 0,003 ; bromure de magnésium, 0,032 ; silicate de soude, 0,013 ; oxyde de fer, traces ; gaz acide carbonique libre, 0,06.

Il existe deux buvettes, l'une dans la cour près de la source, l'autre au premier étage ; il y a, de plus, 12 cabinets de bains, 3 cabinets de douches, une étuve, un cabinet pour l'application des boues thermales et une piscine réservée aux malades de l'hôpital. L'eau de Balaruc est si chaude, qu'on ne peut ni la boire ni la prendre en bain telle qu'elle sort de la source. On la boit cependant pure aux buvettes, parce qu'elle a eu le temps de se refroidir en passant par de longs et minces tuyaux et en séjournant quelque temps dans des réservoirs ; mais elle a perdu dans le trajet presque tout son acide carbonique, ce qui la rend lourde à digérer. Les baignoires sont alimentées par deux conduits, dont l'un amène l'eau chaude, l'autre de l'eau ayant séjourné dans des refroidissoirs.

Comme on peut le présager par ces diverses installations, l'eau de Balaruc s'administre en boisson, en bains, en douches, en bains de vapeur, en fomentations locales et en applications topiques du dépôt ou boue minérale. Cette eau est inodore, assez limpide et d'un goût désagréablement salé ; on la boit cependant sans répugnance, à une température assez élevée. A faible dose, elle occasionne de la constipation ; à dose élevée, elle purge. Au XVIIe siècle, on en prenait, en trois temps, comme dit Marchand, jusqu'à 4 et 5 litres ; mais cette méthode barbare est abandonnée. Quelques verres seulement, bus le matin, ont un effet excitant et tonique ; le pouls s'accélère, l'appétit se réveille, et il persiste dans la journée un sentiment de bien-être et de chaleur à l'épigastre ; les digestions se font vite et facilement. Les bains s'administrent à une température progressive et croissante de 32° à 40°, et leur durée est de 30 à 45 minutes. Ils font rougir la peau, stimulent sa vitalité, déterminent une sueur abondante et augmentent le nombre des battements du cœur et des artères. Les deux traitements, interne et externe, sont le plus souvent employés ensemble : mais quelques maladies se traitent seulement par la boisson, d'autres par les bains, les douches et les applications de boue. Le traitement externe est employé avec succès dans les paralysies et les rhumatismes chroniques ; le traitement interne dans les cas de trouble des organes digestifs, dans les engorgements du foie et de la rate, la chlorose, surtout pour les individus qui se trouvent mal d'un traitement ferrugineux antérieur, le lymphatisme et les scrofules. Les eaux de Balaruc ne doivent jamais être administrées aux malades d'un tempérament sanguin, sous peine de congestions cérébrales généralement fatales ; elles semblent aussi accélérer la phthisie, bien loin d'y porter remède.

***BALAYAGE** s. m. — **Encycl.** Nous ajouterons ici quelques détails importants à ce que nous avons dit sur le *balayage* des grandes villes, et en particulier de Paris. Quant au *balayage* des villages, des bourgs et même de quelques petites villes de province, nous avouons, non sans quelque honte, qu'il n'existe pas, même à l'état de projet. Dans un grand nombre de petits centres agricoles du Midi, les rues, transformées en véritables écuries, sont couvertes de litière qui se transforme patiemment en fumier, après quoi on les renouvelle, après avoir entassé l'engrais à côté des portes des maisons. On ne connaît d'autre procédé d'enlèvement des immondices ; le fumier ne disparaît des rues que lorsqu'il est réclamé par les champs, et les malheureux habitants de ces bourgs physiquement pourris font penser involontairement à ces larves de criocères qui s'ensevelissent dans leurs excréments graduellement accumulés. Le tableau est hideux ; mais nous n'en avons pas chargé les couleurs. Après cela, on pourra être surpris que nos gouvernements aient poursuivi jusqu'à La Mecque et à Djeddah des causes d'infection, et l'on se demandera si l'on n'eût pas dû nettoyer les rues de nos villages avant de veiller à faire enterrer les détritus dont les caravanes orientales sèment leur route derrière elles.

Ce déplorable état de choses est si manifestement funeste à la santé publique, qu'on se demande comment il a pu résister aux progrès de la civilisation. Nous ne referons pas l'histoire faite tant de fois des boues infectes de l'ancien Paris, et du temps que la capitale a mis à comprendre la nécessité de se débarrasser de ses immondices. Quand les historiens de Paris nous racontent qu'au XIIIe siècle il n'existait pas dans cette ville de service public de la salubrité ; que les habitants les plus propres ne connaissaient d'autre moyen de se débarrasser des immondices dont les rues étaient encombrées que de les transporter sur les places publiques, le premier progrès consista à obliger les propriétaires à enlever eux-mêmes les immondices accumulées devant leurs maisons, et ils ne trouvèrent tout d'abord d'autre moyen pratique que de jeter les ordures à la rivière. Les inconvénients de ce système ne tardèrent pas à se faire sentir ; des ordonnances intervinrent pour proscrire ce procédé trop élémentaire, mais sans indiquer un autre moyen véritablement pratique. Louis XII fut le premier qui inaugura un système rationnel en chargeant l'administration de l'enlèvement des immondices et frappant, pour cet objet, les propriétés d'une taxe spéciale. Toutefois, l'administration ne prenait à sa charge que l'enlèvement des immondices, le *balayage* des rues restait à la charge des propriétaires. Malheureusement, le recouvrement de la taxe, dont les délégués des notables bourgeois restaient chargés, était rendu presque impossible par la mauvaise volonté des princes, des seigneurs, des églises et des couvents, qui se prétendaient exempts de toute sorte d'impôts. Henri IV fit faire un pas à la question en remplaçant la taxe des propriétaires par un droit d'octroi sur les vins et en établissant une administration spéciale dirigée par le grand voyer. Louis XIII revint à la taxe, qui paraissait en effet plus équitable, et prit des moyens énergiques pour faire cesser les résistances de ceux qui se prétendaient exempts. Il créa trois charges héréditaires de receveurs, pour remplacer les collecteurs élus par les bourgeois. Ces receveurs se ruinèrent, et il fallut de nouveau recourir à l'élection ; mais les directeurs élus ne furent pas plus heureux que leurs devanciers et échouèrent comme eux contre d'invincibles résistances.

Sous Louis XIV, les résistances particulières étaient suffisamment vaincues pour qu'on pût résoudre définitivement cette difficile question du *balayage*. On y parvint, grâce à la fermeté de Colbert et du conseil général de police qu'il avait fait instituer. On créa la charge de lieutenant de police, et l'on plaça dans les attributions de ce nouveau fonctionnaire le soin de la salubrité. Des assemblées de quartier, dites directions, furent chargées de nommer les receveurs. Le travail du *balayage* fut confié à des entrepreneurs contrôlés par des inspecteurs relevant du lieutenant de police.

Ce système fut profondément modifié par la Révolution, qui, supprimant la taxe du *balayage*, mit ce travail à la charge des habitants sous forme de prestation en nature. Plus tard, le *balayage* des places publiques, des quais, des promenades, des grandes voies macadamisées fut mis à la charge de la ville. Les propriétaires restés chargés du nettoyage de la voie publique devant leurs immeubles se déchargèrent généralement de ce soin sur des compagnies autorisées par la ville et surveillées par elle. Plus tard, en 1853, la ville elle-même mit ses propres ouvriers à la disposition des propriétaires. Elle percevait, pour le *balayage*, des particuliers abonnés, un droit de 1, 2 ou 3 centimes par mètre carré et par mois, selon la catégorie dans laquelle se trouvait classée la voie bordée par l'immeuble. En 1855, les balayeurs parisiens formèrent une division spéciale du service de la préfecture de police et furent classés en 4 légions, chacune de 3 compagnies à 4 sections de 8 ou 10 hommes ou femmes ; en tout environ 2,500 personnes, non compris les cantonniers. Ce nombre a été beaucoup augmenté depuis. D'autre part, les abonnements à la ville, qui, en 1859, rendaient 5,770,346 et 8,706,022 l'année suivante, époque de l'annexion des communes suburbaines, n'ont cessé de s'accroître depuis. Néanmoins, un nombre considérable de propriétaires repoussaient obstinément le régime de l'abonnement et mettaient ainsi un grave obstacle à l'exécution du *balayage*, qui devait nécessairement gagner en régularité et en rapidité à être confié à une seule administration. En 1873, la superficie totale des voies à balayer était évaluée à 11,300,000 mètres carrés, dont 2,300,000 à la charge de la ville et 9,000,000 à balayer par les particuliers, se décomposant en 3,500,000 remis à la ville par abonnement et 5,500,000 exécutés au compte des particuliers. Un plan d'ensemble n'était réellement possible sur une si immense superficie qu'à la condition de n'être pas entravé par de nombreuses exceptions. Quant aux dépenses, elles étaient fort lourdes pour le budget municipal : elles montaient à 2,300,000 francs, dont 1,100,000 seulement étaient couverts par les abonnements. Le *balayage* coûtait donc à la ville 1,200,000 fr. Aussi le conseil municipal crut-il devoir se faire autoriser par une loi à remplacer par une taxe obligatoire pour tous les propriétaires le système compliqué des abonnements. La loi a été votée en 1873 par l'Assemblée nationale, avec cette clause, qu'il serait établi un tarif différentiel pour les diverses catégories des rues ; que ce tarif, voté par le conseil municipal, devrait être approuvé par le conseil d'Etat et revisé tous les cinq ans. Le tarif adopté par le conseil municipal après le vote de cette loi a été approuvé par décret du 3 janvier 1874. Il admet 7 catégories de voies publiques, dont les riverains payent à la ville de 10 à 70 centimes par mètre carré et par an. On a calculé que la taxe fournirait un revenu suffisant pour couvrir largement les dépenses de la ville, améliorer le service et augmenter la paye des ouvriers, qui est déplorablement insuffisante. La nouvelle loi ne modifie en rien les obligations des particuliers relativement aux neiges et aux glaces. Mais, telle qu'elle est, la taxe de *balayage* donne encore lieu à de nombreuses réclamations. Elle s'élève en moyenne à 0 fr. 365 par mètre carré. Les spécialistes pensent qu'une entreprise privée réduirait aisément ce prix moyen à 0 fr. 20. Le *balayage* mécanique, qui tend à se substituer de plus en plus au *balayage* à la main et qui donne de bons résultats, faciliterait cet abaissement de prix universellement réclamé.

BALAYEUSE s. f. — **Encycl.** Au mot BALAYEUR, dans le tome II du *Grand Dictionnaire*, nous avons dit quelques mots de la *balayeuse* mécanique imaginée en 1856 par le docteur Colombe ; nous allons expliquer ici, d'après le *Dictionnaire des arts et manufactures* de M. Laboulaye, le mécanisme d'une *balayeuse* de création plus récente et plus expéditive, due à M. Taillefer, et que l'on voit fonctionner à chaque instant aujourd'hui dans les rues de Paris.

Cette *balayeuse*, traînée par un cheval, se compose d'une charrette à deux roues. L'appareil balayeur, fixé à l'arrière, consiste en un rouleau garni de brins de piazzava. Sur une des roues de la charrette s'ajuste une grande roue d'engrenage, qui engrène avec un pignon fixé à l'extrémité d'un arbre placé sous la voiture. Le mouvement du pignon, par le moyen d'une chaîne de Galle, se communique à un second pignon placé à l'extrémité de l'arbre du balai. Si le premier pignon engrène, la voiture marche en faisant tourner le balai ; s'il est désengrené, l'appareil balayeur reste immobile.

Cet appareil, de $1^m,73$ de longueur, est disposé d'une manière oblique, de sorte que le côté qui reçoit le mouvement touche presque l'une des roues de la charrette, tandis que l'autre en est écarté d'environ $0^m,18$. Deux pièces de bois mobiles sur l'essieu supportent l'axe du balai. Une tringle, placée sous la main du conducteur sur son siége, permet de les déclancher et de les abaisser vers la chaussée si l'on veut que le balai fonctionne, et la même manette sert à les relever à volonté.

Comme le poids du balai cylindrique pourrait briser les brins contre le sol, deux roulettes fixées à ses extrémités permettent de l'élever ou de l'abaisser à volonté.

On a calculé que huit *balayeuses* peuvent approprier 40,000 mètres carrés de terrain dans l'espace de 1 heure 10 minutes, résultat qui correspond au travail de 100 hommes environ. Au point de vue du prix de revient, le rapport de la dépense est de 1 fr. 50 à 3 fr. 90, ce qui constitue, comme on le voit, une économie très-importante.

BALBILIUS (Caïus), gouverneur de l'Egypte sous le règne de Néron, en 55 de l'ère moderne. Il était sénateur et attaché au parti d'Agrippine ; celle-ci lui fit attribuer le gouvernement de l'Egypte. Il avait écrit sur cette contrée et sur ses propres voyages des ouvrages intéressants, mentionnés par Sénèque et par Pline, et qui se sont perdus.

BALBURA, ancienne ville de la Caballide, contrée de la Carie, dans l'Asie Mineure. Elle faisait partie d'une ligue formée entre plusieurs villes de la contrée, dans le but de résister aux empiétements de Rome, et elle fut annexée à la Lycie par le préteur Murena, après la soumission de Cibyre (85 av. J.-C.), la capitale de cette confédération.

BALBUS, ancienne montagne d'Afrique, sur laquelle se retira Masinissa, vaincu par Syphax, roi de Numidie. Elle était située près de Carthage et bornait la Numidie.

BALCASAR, fils de Pygmalion, roi de Tyr, et d'Astarbé. Sa mère, qui avait étranglé son père, conçut aussi le projet de se défaire de lui ; mais, averti à temps par Narbal, un des officiers de la cour restés fidèles à la mémoire de son père, il parvint à s'échapper dans une barque et gagna la Syrie, où, pour vivre, il se fit gardien de troupeaux. Dans la suite, il retourna dans sa patrie, appelé par Narbal, qui lui avait fait parvenir un anneau d'or, signe dont ils étaient convenus, et il monta sur le trône après la mort d'Astarbé.

Balcon (LE), tableau de M. Edouard Manet. Sur un balcon, dont la balustrade est formée de barres de fer peintes en vert, une jeune femme est assise ; elle est vêtue d'une robe blanche et porte au cou un médaillon suspendu à un ruban vert ; ce costume printanier fait ressortir les tons chauds de sa carnation, ses grands yeux noirs et sa chevelure d'ébène. Ses mains jouent avec un éventail ; son bras droit est appuyé sur la balustrade. Près d'elle est debout une jeune fille également vêtue de blanc, avec une ceinture rose ; elle a une ombrelle verte sous le bras et met des gants chamois. Par derrière se tient un jeune homme ganté, à cravate bleue et à col de chemise droit, le cigare à la bouche, les moustaches en croc et la poitrine bombée. Ces trois personnages, si franchement et nous pourrions dire si crûment réalistes dans leurs costumes, ont toute la banalité d'expression, toute la vulgarité des « bourgeois » contemporains ; la dame assise sait qu'elle a de beaux yeux ; la demoiselle a l'air gauche et un peu niais d'une petite pensionnaire ; le monsieur a la mine satisfaite d'un gandin. Au reste, la composition est dépourvue de tout intérêt ; l'exécution, qui dénote une certaine habileté de « patte, » comme on dit dans les ateliers, offre, en définitive, plus de pesanteur que de force.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1869 ; il est un de ceux qui ont contribué à fonder cette réputation d'excentricité réaliste, cette renommée de mauvais goût qui s'est attachée à M. Manet. Un des critiques qui ont jugé cet artiste avec le plus d'indulgence, M. Castagnary, a dit du tableau que nous venons de décrire : « Sur ce balcon, j'aperçois deux femmes, dont une toute jeune. Sont-ce les deux sœurs ? Est-ce la mère et la fille ? Je ne sais. Et puis, l'une est assise et semble s'être placée uniquement pour jouir du spectacle de la rue ; l'autre se gante, comme si elle allait sortir. Cette attitude contradictoire me déroute. Certes, j'aime la couleur et je reconnais volontiers que M. Manet a le ton juste, souvent même agréable. J'ajouterai que, quand il aura appris l'art des nuances, des demi-teintes, de tous ces secrets subtils qui font tourner les objets et répandent dans une toile l'espace en même temps que la lumière, il approchera des mieux doués d'entre les coloristes. Mais le sentiment des fonctions, mais le sentiment de la convenance sont choses indispensables. Ni l'écrivain ni le peintre ne les peuvent supprimer. Comme les personnages dans une comédie, il faut que dans un tableau chaque figure soit à son plan, remplisse son rôle et concoure ainsi à l'expression de l'idée générale. Rien d'arbitraire et rien de superflu, telle est la loi de toute composition artistique. »

BALDASSARI (Valerio), peintre italien, né à Pescia vers 1690, mort vers 1750. Il eut pour maître Pierre Dandini, dont il n'égala pas le talent.

Baldassari, opéra-comique en un acte, paroles de M. Jules Ruelle, musique de M. de Mortarieux ; représenté aux Fantaisies-Parisiennes le 3 août 1867. La donnée du livret est un peu risquée. La partition offre de jolis couplets et un duo dans lequel l'air *Au clair de la lune* a été intercalé et traité avec goût.

BALDASSERONI (Jean-Jacques), jurisconsulte italien, né à Pescia en 1710, mort vers 1780. Après avoir fait ses études à l'université de Pise, il y devint professeur de droit canon en 1733 et cultiva avec un égal succès le droit, l'histoire, les mathématiques et la philosophie. Il a édité les *Ponderazioni sopra le contrattazioni maritime* de Charles Saga, et il fut un des plus actifs collaborateurs du *Magazzino toscano*.

* **BALDENECKER** (Jean-Bernard), compositeur allemand. — Il est mort en 1849.

BALDI (Bernardino), peintre italien du XVIe siècle. Il appartient à l'école bolonaise. Son atelier, à Bologne, fut très-fréquenté, et il fit de nombreux et d'excellents élèves. Les églises de Bologne contiennent de lui un grand nombre de tableaux.

BALDINI (Pietro-Paolo), peintre italien de l'école romaine, né en 1700, mort vers 1760. Titi, dans ses *Etudes de peinture, sculpture et architecture des églises de Rome*, le donne comme élève de Pierre de Cortone. Beaucoup d'églises de Rome renferment encore de ses œuvres, spécialement Saint-Dominique et Saint-Sixte, où il a peint à fresque un épisode de la vie de saint Dominique. Son style est généralement pur et de bon goût.

BALDRIANE s. f. (bal-dri-a-ne). Bot. Valériane officinale. ‖ Racine de cette plante.

BALDUS ou **BALDESCHI**, jurisconsulte italien, né à Pérouse en 1327, mort à Paris en 1400. Baldus fut un des plus éminents légistes du XIVe siècle, et toute sa vie il professa le droit dans les universités les plus renommées, à Pérouse, à Pise, à Bologne, à Florence, à Padoue et à Pavie. Dans les dernières années de son existence, il avait été appelé à la chaire de droit de l'Université de Paris. Il a écrit des *Commentaires sur le vieux et le nouveau Digeste* ; des *Commentaires sur le* Liber feudorum *et sur le* Traité de la paix *de Constance* ; des *Leçons sur trois livres des Décrétales ;* des *Additions au* Speculum *de Durante* et divers autres ouvrages juridiques : *Practica judiciaria ; De juris doctoribus vel de commemoratione ; De pactis ; Disputatio de vi turbativa*, etc.

* **BALDUS** (Edouard-Denis), peintre et photographe. — Il a publié quelques ouvrages : *Concours de photographie. Mémoire déposé au secrétariat de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, contenant les procédés à l'aide desquels les principaux monuments historiques du midi de la France ont été reproduits par ordre du ministre de l'intérieur* (1852, in-8°) ; *Recueil d'ornements d'après les maîtres les plus célèbres des* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles, reproduits par les procédés de l'héliographie* (1868, in-fol.) ; les *Monuments principaux de France reproduits en héliographie* (1875, in-fol., 60 pl.) ; *Palais du Louvre et des Tuileries. Motifs de décoration intérieure et extérieure* (1875, in-fol. de 300 pl.).

* **BÂLE**, ville du N.-O. de la Suisse. — La population s'élève aujourd'hui à 48,000 hab.

— *Histoire.* Nous complétons les courts renseignements que nous avons donnés au tome II du *Grand Dictionnaire*, page 99, par les considérations suivantes, empruntées à l'excellent *Itinéraire de la Suisse* de M. Ad. Joanne : « Jamais, à aucune époque de son histoire, Bâle ne fut plus libre, plus florissante, plus peuplée, plus brillante qu'au commencement du XVIe siècle. Les évêques, dont le pouvoir en matière civile et politique était à peu près anéanti, venaient de se retirer à Porrentruy, et la Réforme, adoptée avec empressement par leurs anciens sujets, allait bientôt les dépouiller de leur autorité spirituelle. Erasme et Holbein vivaient dans ses murs. Mais, à partir de cette époque, les choses changèrent. Devenue toute-puissante, la bourgeoisie fit de sa liberté un privilége exclusif ; elle traita en serfs les nouveaux venus admis à vivre dans son sein et se métamorphosa peu à peu en une aristocratie oppressive. Aussi sa prospérité ne tarda pas à décliner. Du XVIe siècle à la fin du XVIIIe, la population décrut de moitié.

» La Révolution française renversa cette aristocratie et rendit la liberté à ses sujets. Le 20 janvier 1798, le bourgmestre, le petit et le grand conseil de la ville de Bâle assurèrent, par un acte authentique, l'égalité politique des citadins et des montagnards. Cet acte fut respecté sous le gouvernement helvétique et l'acte de médiation ; mais, lors de la réaction de 1814, Bâle-Ville, le violant, s'arrogea le droit de nommer les trois cinquièmes des membres du grand conseil. Bâle-Campagne se plaignit vivement et n'attendit qu'un moment favorable pour réclamer ses droits. Après la révolution de 1830, Liestal devint le lieu de réunion de tous les mécontents. En 1831, la guerre éclata entre la Ville et la Campagne, qui établit un gouvernement provisoire. Vainement la diète, intervenant entre les deux partis, occupa militairement le pays pendant huit mois environ, et, le 14 septembre 1832, elle prononça par décret la séparation (sans réserve de réunion) des communes déjà émancipées. Bâle ne voulut pas se soumettre, et, le 3 août 1833, elle fit marcher contre la Campagne 1,500 à 1,600 hommes et 12 pièces d'artillerie. Cette dernière tentative se termina par une déroute complète : 400 Bâlois restèrent sur le champ de bataille dans la forêt du Hard. A la nouvelle de ces graves événements, la diète envoya des troupes et des commissaires pour occuper tout le canton de Bâle ; la ville ouvrit ses portes le 11 août et ôta les canons de ses remparts. Bientôt après parut l'arrêté qui prononçait la séparation totale de la Ville et de la Campagne, ne laissant à la première que les quelques communes situées sur la rive droite du Rhin.

» Aujourd'hui, chacune des deux parties du canton de Bâle possède une constitution particulière. »

* **BÂLE-CAMPAGNE**, cant. de la Suisse, ch.-l. Liestal ; 54,127 hab. et 42,163 hectares.

* **BALE-VILLE**, cant. de la Suisse, ch.-l. Bâle ; 47,760 hab. et 3,686 hectares.

* **BALÉARES** (îles), groupe d'îles de la Méditerranée. — La population actuelle de ces îles est de 269,354 hab.

* **BALÉARIQUE** s. f. — **Encycl.** Ornith. Nous ne referons pas ici l'histoire de la grue couronnée (v. GRUE) ; mais nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que les ornithologistes qui ont détaché ce bel oiseau du genre grue, pour en faire un genre à part, paraissent avoir établi cette distinction sur des caractères peu marqués. On admet, du reste, aujourd'hui, dans ce genre, deux espèces longtemps confondues sous le nom d'oiseau royal. L'oiseau royal proprement dit habite l'Afrique méridionale. Il a les joues nues, blanches avec une teinte rosée dans la partie supérieure, l'aigrette longue et fournie, les plumes du cou longues, pendantes, bleu cendré. L'autre espèce, qu'on a proposé d'appeler la grue-paon (héron-paon de Linné), habite le nord du même continent. Elle a également les joues nues, mais blanches dans la partie supérieure et rosées dans la partie inférieure ; l'aigrette très-petite ; les plumes du cou longues, pendantes et noirâtres.

BALECH-LAGARDE (Louis-Auguste), littérateur et journaliste français, né à Pavie (Gers) en 1824. Il s'est adonné de bonne heure au journalisme et il a collaboré à un très-grand nombre de feuilles politiques et littéraires, tant en province qu'à Paris. On lui doit en outre des ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Mémoires d'un inconnu* ou le *Département du Lot* (1861, in-12) ; la *Ville des neiges, coup d'œil sur les Hautes-Pyrénées* (1862, in-12) ; l'*Ermite de Beausoleil, coup d'œil sur le département de Tarn-et-Garonne* (1862, in-12) ; les *Débuts de Justin* ou le *Pays de Foix* (1864, in-12) ; *Basques et Béarnais* (1864, in-12) ; les *Dîners de Saint-Blancard* ou les *Pyrénées-Orientales* (1865, in-12) ; *Un héritage manqué* ou le *Département de la Charente-Inférieure* (1872, in-12) ; *M. Castillon, coup d'œil sur le département de Lot-et-Garonne* (1872, in-12) ; *Ce qu'on voit en Gascogne, excursion dans le Gers* (1872, in-12) ; *Des marais aux dunes, promenades dans les Landes* (1872, in-12) ; le *Roi de pique* ou le *Département de la Charente* (1872, in-12), etc.

BALEIGOUR, un des noms d'Odin, dans la mythologie scandinave.

BALEMCANDA s. m. (ba-lèmm-kan-da) Bot. Ixie de la Chine.

BALERI s. m. (ba-le-ri). Ornith. Nom vulgaire du faucon crécerelle.

BALESTRIERO (Giuseppe), peintre italien, né à Messine en 1632, mort en 1709. Il appartient à l'école napolitaine et il fut élève d'Agostino Scilla, dont il s'efforça d'imiter la manière. Il était bon dessinateur et il a produit un assez grand nombre de tableaux estimés ; mais il abandonna de bonne heure la peinture pour entrer dans les ordres.

BALÉUS, un des compagnons d'Hercule. D'après Tite-Live, il donna son nom aux îles Baléares, dans l'une desquelles il fut inhumé.

BALEXERDIE s. f. (ba-lè-ksèr-dî). Bot. Syn. de NANODÈS.

* **BALFE** (Michel-William), compositeur anglais. — Il est mort en octobre 1870.

* **BALFOURIER** (Adolphe-Paul-Emile), peintre français. — Depuis ses débuts au Salon de 1843, cet artiste laborieux et fécond a exposé à presque tous les Salons de peinture. Nous citerons, parmi ses tableaux : *Vue de l'église de Cima, Vue de Castellano* (1844) ; la *Villa Mécène* (1845) ; les *Marais-Pontins, Castelgonfaldo, Fragments d'aqueducs antiques* (1846) ; *Mazeppa, Valldemuza* (1847) ; *Maison de paysan, Parc Chigi, Plantation d'orangers à Valldemuza* (1848) ; le *Lac Némi, Environs de Carthagène, Cours d'eau* (1849) ; quatre *Etudes d'après nature* (1850) ; *Vallon de Bruneval, Vue de Crevillente* (1852) ; *Maison de paysan* (1853) ; *Moulin à eau, Pâturage* (1855) ; *Moulin à huile, Pont sur le Roubaud, Environs d'Oradour* (1857) ; *Ruines à Yères, Vue d'Yères* (1859) ; la *Ville d'Yères* (1861) ; *Barque sur le Gapeau, Puits de Saint-Pierre* (1863) ; *Vue de Crevillente, Bois de pins* (1864) ; *Environs de la Crau, Etang de Cotaria* (1865) ; *Ruines du couvent de Saint-Bernard, Etangs des Pesquiers* (1866) ; le *Coudon et les environs de la Crau* (1867) ; *Un vallon près de Saint-Basile*, le *Ravin d'Elche* (1868) ; les *Bords de la Tardaire*, la *Tour de Carruz, Un moulin à Elche* (1869) ; *Vue d'Hyères, Poste de douaniers* (1870) ; *Cascatelles de Tivoli* (1872) ; *Vue prise dans le Var* (1873) ; *Environs de Valence* (1874) ; *Rochers à Hyères*, le *Pressoir à huile* (1875).

BALI ou **BALY** (baie de), à l'ouest de Madagascar. Le brick français la *Marie-Angélique* se trouvait à l'ancre dans la baie de Bali avec un chargement de cent-cinquante nègres, lorsque ceux-ci se révoltèrent (31 décembre 1858), s'emparèrent du navire et massacrèrent une partie de l'équipage, pillèrent le navire et l'abandonnèrent. Le capitaine Bertin, qui s'était racheté en payant une rançon de 200 pistoles, se rendit à Nossibé et revint dans la baie de Bali en compagnie de la *Cordillère*, commandée par Fleuriot-Delangle. Le commandant français détruisit le village de Mahoukoulou, qui avait reçu les insurgés, renversa Outsingou, reine du pays, et annexa ses Etats à ceux de Tsiahouan, roi de Lambougou, dont il obtint, en échange, une convention avantageuse à l'industrie, au commerce français, et la reconnaissance de droits que la France revendique depuis très-longtemps sur cette partie de l'île de Madagascar. Il lui imposa, en outre, l'obligation de laisser s'établir des missionnaires et des écoles catholiques. Des traités du même genre furent signés avec d'autres chefs indigènes de la baie de Bali. Mais ces traités ne sont guère observés que lorsqu'il y a en vue des navires de guerre prêts à les faire respecter.

BALIBABULAH s. m. (ba-li-ba-bu-lâ). Bot. Nom donné aux gousses de l'acacia de Farnèse.

BALIMBA s. m. (ba-lain-ba). Bot. Syn. de BILIMBI ou CARAMBOLIER.

BALIMBAGO s. m. (ba-lain-ba-go). Bot. Petit arbre des Moluques.

BALINSKI (Michel), célèbre écrivain polonais, né en Lithuanie en 1794, mort en 1865. Il fit ses études au gymnase de Wilna et les termina en 1818, à l'université de cette ville, où professaient Groddeck, Capelli, Danilowicz, Lelewel. Il dirigea une revue intitulée l'*Hebdomadaire de Wilna*, et, plus tard, une autre revue satirique, très-spirituelle, intitulée *Nouvelles recueillies sur le pavé.* Après un voyage à l'étranger, il occupa, en 1836, une place au ministère de l'instruction publique, à Varsovie. En 1841, il fut un des fondateurs d'une revue intitulée la *Bibliothèque de Varsovie*, avec Woycicki, Rogalski, Lubienski, Szabranski, etc. Cette revue, d'un grand mérite, occupe une place distinguée dans la littérature polonaise et forme 100 volumes gr. in-8°. Depuis, Balinski a publié une *Biographie de Barbe Radziwill*, épouse du roi Sigismond-Auguste ; une *Histoire de Wilna ;* un *Dictionnaire géographique de l'ancienne Pologne* et différents volumes sur les sources relatives à l'histoire de Pologne. En 1864 et 1865, il publia l'*Histoire de l'université de Wilna* et la *Monographie de Jean Sniadecki*, célèbre astronome et littérateur.

BALIOS (*tacheté*), un des chevaux d'Achille. L'autre se nommait Xanthos. Ces chevaux étaient immortels, selon Homère, et descendaient de Zéphire et de Podarge (*Iliade*, XVI) ; ils avaient été transmis à Achille par Pelée, qui, le jour de son mariage avec Thétis, les avait reçus en don de Neptune. ‖ Surnom de Bacchus.

BALITSAMA, dans la mythologie indoue, séjour de Bali, prince des démons. ‖ Monde souterrain, enfer des Indous.

* **BALIVEAU** s. m. — *Baliveaux de l'âge*, Ceux qui ont été réservés à la fin de la première coupe et qui ont ainsi le même âge que le taillis. ‖ *Baliveaux modernes*, Ceux qui ont parcouru deux révolutions. ‖ *Baliveaux anciens*, Ceux qui ont parcouru trois révolutions. ‖ *Baliveaux de vieilles écorces*, Ceux qui sont plus anciens encore.

BALIVIS s. m. (ba-li-vi). Ornith. L'un des noms donnés au canard sauvage.

BALL ou **BALÉE** (Jean), théologien anglais, né à Cassington (Oxfordshire) en 1585, mort en 1640. Il fit ses études à Oxford, devint maître d'école d'un petit village du comté de Stafford et publia : *Traité sur les principaux fondements de la religion chrétienne* (1630), ouvrage qui a été traduit en turc et a eu quatorze éditions en moins de deux ans ; *Traité sur la foi* (1631, in-4°) ; *Jugement impartial sur les motifs de séparation* (1640, in-4°). Il laissait, en outre, des manuscrits, et l'on a publié depuis : le *Pouvoir de la piété* (1657, in-fol.) ; *Traité de la méditation théologique* (1660, in-12).

BALL (Benjamin), médecin français, né à Naples en 1833. Il a fait ses études médicales à Paris, où il a passé son doctorat. M. Ball s'est fait recevoir agrégé de cette Faculté en 1866, et il est devenu médecin des hôpitaux. On lui doit les ouvrages suivants : *De la coïncidence des gangrènes viscérales et des affections gangréneuses extérieures. Erysipèle gangréneux et pneumonie disséquante gangréneuse* (Paris, 1860, in-8°) ; *Des embolies pulmonaires* (1862, in-8°) ; *Du rhumatisme vésical* (1866, in-8°). Le docteur Ball a publié les *Leçons de pathologie expérimentale* de Claude Bernard et les *Leçons cliniques sur les maladies des vieillards* du docteur Charcot.

BALLAN ou **BALAN** (Antoine), général français, né à Pont-Beauvoisin, dans l'Isère, en 1751, mort en 1832. Il fut fait colonel après la bataille de Jemmapes, puis devint général et commanda en chef, en 1793, l'armée établie dans les environs de Guise. Il fut mis à la retraite après la campagne de 1796, en Italie, et se retira à Guise.

BALLANDE (Hilarion), acteur et écrivain français, le fondateur des Matinées littéraires, né à Cuzorn, canton de Pumel (Lot-et-

Garonne), en 1820, mort le 27 janvier 1887. Il vint très jeune à Paris où il entra au Conservatoire pour y suivre les cours de déclamation, après avoir été pendant quelque mois élève en pharmacie. L'unique passion de sa vie a été le théâtre ; il a joué la tragédie à l'Odéon et joué avec Rachel à la Comédie-Française. Entre temps, il a abordé la politique et fait une brochure où il attaquait la souveraineté du pape. Il a également écrit un livre : la *Parole* (1865, in-12), et publié un poème : les *Châteaux en Espagne* (1861, in-8°), et fait jouer à la Porte-Saint-Martin *les Grands Devoirs*, drame en 5 actes et en vers.

Il y a quelques années, M. Ballande eut une idée que les envieux et les indifférents ne manquèrent pas de traiter d'utopie. Emu des nombreuses difficultés que les jeunes auteurs dramatiques éprouvent à faire jouer leurs œuvres, il créa la Société de patronage des auteurs dramatiques inconnus. Aux termes des statuts de cette association, un jury devait examiner les manuscrits et faire représenter les pièces dignes de voir la rampe. Mais où trouver un théâtre ? où surtout trouver de l'argent? Suivant le projet élaboré par lui, vingt-cinq dames patronnesses devaient placer chacune 100 francs de billets lorsqu'une pièce avait été reçue, ce qui formait un total de 2,500 francs, c'est-à-dire de quoi subvenir aux premiers frais. La pièce réussissait-elle, elle faisait de l'argent et vivait de son propre succès. Tombait-elle, on passait à une autre.

Restait la question de la salle. Après avoir vainement frappé à la porte de la plupart des directeurs qui refusèrent de lui prêter leurs théâtres, M. Ballande loua la salle Herz où eut lieu la première représentation en 1867.

Mais la véritable innovation de M. Ballande fut la création des Matinées littéraires du dimanche, qui eurent lieu tant à la Gaîté qu'à la Porte-Saint-Martin, et dont plusieurs sont restées célèbres. Le but de M. Ballande était de réagir par le spectacle des chefs-d'œuvre classiques sur le goût public égaré, ou plutôt corrompu par le répertoire moderne. La première matinée fut donnée le 17 janvier 1869. Suivant le programme conçu par M. Ballande, il s'agissait de représenter chaque semaine, de deux à cinq heures, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai, les chefs-d'œuvre classiques, et de faire précéder chacune de ces représentations d'une conférence sur la pièce principale qui devait être jouée.

Il serait trop long d'énumérer toutes les difficultés auxquelles se heurta M. Ballande. L'innovateur ne se découragea pas cependant. Entre autres récompenses qui vinrent le consoler de ses nombreux déboires, M. Ballande reçut de l'Académie française un prix de 4,000 francs. Dans le rapport sur les prix de vertu, lu devant les cinq Académies assemblées dans la séance du 8 août 1872, le duc de Noailles disait : « L'académie a particulièrement regretté comme devant être récompensée l'initiative hardie et le zèle aussi ingénieux que désintéressé de M. Ballande, qui a fondé les Matinées, pendant lesquelles il fait jouer les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique, en les faisant précéder d'une conférence qui, d'avance, explique l'œuvre et prépare les auditeurs à la bien saisir. Cette heureuse idée portera ses fruits. Elle popularise nos chefs-d'œuvre, leur conquiert une classe nouvelle d'admirateurs attentifs, sympathiques, prompts à s'émouvoir, qui apprennent à vivre dans une sphère plus haute, et chez qui naît et se propage le sentiment du beau. L'Académie, en recommandant à M. H. Ballande de ne pas s'écarter de sa voie, s'associe à ses efforts. » Le 2 juin précédent, M. Sarcey, qui fut un des plus infatigables conférenciers de M. Ballande, disait dans le journal le *Temps* : « L'institution de M. Ballande durera. L'Académie l'a consacrée en lui donnant un de ces prix qu'elle réserve à la publication des œuvres morales. Quelques immortels se sont demandé si l'Académie avait bien le droit de détourner ainsi les fonds dont elle dispose vers un but que n'avaient pas prévu les donateurs ; mais l'austère M. Guizot a levé tous les scrupules. Il a, dans une improvisation éloquente, fait ressortir ce que ces matinées avaient d'utile aux mœurs et quels services elles avaient rendus au grand art. Elles en rendront bien d'autres. C'est moi qui, le premier, comparant aux offices de l'église ces représentations qui se donnent le dimanche, à la même heure, les ai appelées des « vêpres laïques ». Le mot fit du bruit en son temps ; on s'en précédait ; de quoi ne se moque-t-on pas? Je n'avais pourtant pas tort : les œuvres qu'on a jouées là étaient belles, tout au moins très-curieuses et pleines de grandes leçons. »

Parmi les acteurs qu'on remarqua dans les matinées Ballande, nous citerons : Beauvallet père et fils, Brindeau, Ballande lui-même qui a joué trois fois le *Cid* et *Polyeucte*; Bertoni père, Coquelin aîné, Paul Cèves, Delannay, Dupont-Vernon, Dumaine, Lafontaine, Laferrière, Maubant, Mounet-Sully, Mélingue, le ténor Roger, Saint-Germain, Talbot, Talien, Taillade, etc.

Comme actrices, les matinées ont compté notamment : Mmes Augustine Brohan, Sarah Bernhardt, Bovery, Duguerret, Marie Dumas, Descloux, Jouassin, Alice Lody, Céline Montaland, Elise Picard, Reichemberg.

Les principaux conférenciers qui se firent entendre aux matinées de M. Ballande furent MM. Bertin, Léo Lespès, Paul Féval, Talbot, Claretie, Edouard Fournier, Deschanel, Ernest Legouvé, Arsène Houssaye et enfin M. Sarcey, qui a parlé plus de trente fois.

Un historien dramatique infatigable, M. J. Maret-Leriche, qui a publié diverses études sur les matinées de M. Ballande, conclut ainsi au sujet de son œuvre : « Voilà donc ce que cet homme de foi, de persévérance et de volonté a fait, sans être secondé ni par le ministre, M. Jules Simon (alors au département de l'Instruction publique), ni par M. Ch. Blanc, qui, naguère encore, était directeur des Beaux-Arts, ni même par la Comédie-Française, à partir du jour où, se substituant à elle, il entreprit de célébrer le deuxième centenaire de la mort de Molière (1873). M. Hilarion Ballande a encore été moins secondé par l'administration du second Théâtre-Français, qui, lui, n'a jamais voulu lui prêter seulement un figurant. Pourquoi? puisque de ces deux grandes scènes, et de bien d'autres encore, M. Ballande a été le pourvoyeur et non pas le rival. »

Nous venons de parler du deuxième centenaire de Molière. M. Ballande entreprit de le célébrer d'une manière digne de l'illustre Poquelin. Il loua pour huit jours, et cela de ses propres deniers, la salle Ventadour, pour y donner neuf représentations diurnes et neuf représentations nocturnes.

Le nom de « jubilé », qu'il donna à cette série de solennités, fit rire, surtout quand on le rapprocha des « vêpres laïques » de M. Sarcey. Ce mot avait un certain parfum de sacristie, et M. Ballande aurait peut-être pu en trouver un autre ; cependant ce même mot avait été appliqué en Angleterre pour Shakspeare, et en Allemagne pour Schiller.

Les représentations du « jubilé » eurent lieu dans l'ordre suivant :

Le premier jour, les *Fourberies de Scapin*, la *Dernière heure de Molière*, pièce en vers de M. Alazard. Conférence d'*Inauguration du Jubilé*, par F. Sarcey.

Le deuxième jour, l'*Etourdi*, la *Jeunesse de Molière*, conférence par Ed. Fournier.

Le troisième jour, le *Dépit amoureux*, en cinq actes, les *Voyages de Molière*, conférence par M. J. Claretie.

Le quatrième jour, le *Mariage forcé* et cantates.

Le cinquième jour, *Tartufe*, la *Bataille de Tartufe*, conférence par M. E. Deschanel.

Le sixième jour, les *Femmes savantes*, les *Portraits de Molière*, conférence par M. A. Vitu.

Le septième jour, le *Dépit amoureux*, en cinq actes (redemandé), l'*Œuvre de Molière*, conférence par M. Ch. Hippeau.

Le huitième jour, le *Misanthrope*, les *Amours de Molière*, conférence par M. de Lacommeraye.

Le neuvième jour, le *Mariage forcé* et festival, cantates etc.

Malheureusement, on était en plein mois de mai, et le soleil radieux attirait plus les oisifs que le soleil factice des lustres de la salle Vendatour. Peu de gens répondirent à l'appel de M. Ballande, qui dépensa plus de 20,000 francs « de sa cassette ».

M. Ballande eut, dans le cours de ses matinées, qui ont cessé d'exister depuis deux ans, deux imitateurs qui furent encore moins heureux que lui : à l'Ambigu, M. de Faby, qui fit jouer l'*Othello* de Ducis et la *Mort de Calas*, de Pain. Au Châtelet, M. Randoux fit jouer et joua lui-même le *Tartufe*. Mais ces deux imitateurs durent bien vite abandonner leur projet. Tout récemment enfin, Mlle Marie Dumas vient d'inaugurer des matinées dramatiques.

Aujourd'hui plusieurs grands théâtres, bénéficiant de l'idée de M. Ballande, ont organisé, le dimanche, des représentations diurnes ; mais ils ne donnent guère que le répertoire moderne. Citons cependant le Gymnase, qui n'a point tenté de ressusciter les œuvres des grands maîtres, mais qui a trouvé une bonne voie en servant à son public les bons vieux vaudevilles et les bonnes vieilles comédies de 1830.

M. Ballande, désenchanté, mais non découragé, en est revenu à sa première idée : protéger les jeunes. Il est, depuis 1876, directeur de l'ancien théâtre Déjazet, qu'il a, trop pompeusement peut-être, appelé le troisième Théâtre-Français. Sur la nouvelle scène, quelques jeunes auteurs ont pu se produire... hélas ! devant un public trop clairsemé. Mais M. Ballande, en comptant ses maigres recettes, peut se consoler en disant : Si mon projet n'est pas fructueux, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris!

BALLANTI (Jean-Baptiste), sculpteur italien. Il est auteur d'un grand nombre de statues religieuses.

BALLARAT, ville d'Australie, ch.-l. d'un district de la province de Victoria; 64,260 hab. avec les faubourgs. Cette ville s'est bâtie en quelques années dans un site jusque-là désert, grâce à la présence dans son voisinage de riches mines d'or. C'est à Buninyong, sur la rivière de Ballarat, que furent découverts, en 1851, les premiers gîtes aurifères de l'Australie, et cinq ans après on comptait déjà près de 50,000 mineurs établis dans le district. Le précieux minerai y était disséminé en masses irrégulières dans l'argile bleue et autres couches supérieures; en 1853, on y trouva deux énormes pépites d'or, dont l'une pesait 207 onces et l'autre 685. En dix ans, on exporta de Ballarat d'immenses quantités d'or; les gîtes aurifères sont aujourd'hui épuisés.

Un voyageur autrichien faisait de Ballarat le tableau suivant en 1856 : « Ballarat, le foyer de la vie des chercheurs d'or, est situé au haut d'une montagne escarpée, comme un nid de corbeaux et de vautours. Il porte, il est vrai, le nom pompeux de cité ; mais, sans un effort d'imagination, il est difficile, au milieu des tentes éparses et des masses de maisons de bois, d'y reconnaître les attributs même les plus modestes d'une ville. Pourtant c'est une place d'une énorme importance. Les maisons de bois reposent sur un sol aurifère ; les boutiques en toile cachent un rare bien-être, et dans les rues confuses qui se croisent il règne une activité, un pêle-mêle, des cris, une animation qui ressemblent plutôt à une chasse sauvage qu'à la circulation d'hommes civilisés vaquant à leurs affaires. Çà et là se montrent de petites églises et des chapelles ombragées de pins de Norfolk; des habitations isolées, soigneusement construites, s'élèvent aussi déjà de terre ; des hôtels à un et même à deux étages, peints en jaune, en vert et en rouge, présentent un aspect assez étrange au milieu des petites maisons en toile qui montent ou descendent en désordre le long de la montagne; des enseignes et des écriteaux de dimensions gigantesques, sans aucune proportion avec les petites huttes qu'ils décorent, annoncent ici un restaurant chinois, là le cirque olympique d'une fameuse compagnie ; il est pas moins d'un temple français de la Fortune, acteurs, danseurs et sauteurs anglais, etc. Quant à la population de la ville, il est impossible de la dénombrer, encore moins de la compter ; tout le monde est constamment en voyage ou travaille aux mines ; très-peu de gens ont des demeures fixes ; personne n'attache au lieu qu'il a une fois choisi ; chacun court où la fortune semble lui sourire. »

Quelques années plus tard, Ballarat était déjà tombé de son rang de digging, écrivait Fauchery, sur lequel je n'avais laissé rien que des tentes et un personnel de 12,000 mineurs, j'y retrouvais une population de 30,000 âmes, des gens en habit noir suivis de la famille et visitant curieusement le tour des *trous*, dont quelques-uns dépassent 200 pieds de profondeur ; puis une ville coquette et animée, des constructions en brique, en bois et en fer, des magasins magnifiques, des machines à vapeur, un journal quotidien, deux théâtres, des salles de concert, des salles de vente, des steeple-chases, des peintres d'histoire et des photographes ! »

BALLARD (George), écrivain anglais, né à Campden, dans le Gloucestershire, mort en 1755. Il s'est beaucoup occupé d'antiquités, mais ce qui fait surtout sa célébrité, c'est un recueil biographique intitulé : *Histoire des dames anglaises qui ont reçu une éducation classique pour leurs travaux et leurs connaissances dans les langues savantes, les arts et les sciences.* (Oxford, 1752, in-4°).

BALLARINI (Paul), peintre italien, né à Bologne en 1712. Il fut élève de Francesco Monti et étudia aussi l'architecture sous Stefano Orlandi et Ferdinando Bibiena. Ses peintures d'ornement et de chant, aromes sont remarquables par l'éclat du coloris. Bien qu'il ait beaucoup travaillé dans diverses villes d'Europe, on connaît peu d'ouvrages de lui dans les collections publiques ; celles de France n'en possèdent aucun.

BALLAROTTI (François), musicien italien du XVIIe siècle. On lui doit en partie la musique de l'*Alciato o violenza d'amore*, opéra auquel il avait collaboré avec François-Charles Pollarolo et François Gasparini, et qui fut représenté à Venise en 1699. Il avait également écrit, avec Perti et Mogni, la musique d'un autre opéra, *Ariovisto*, représenté la même année à Milan, et celle de l'*Amante impazzito*, joué à Venise en 1714.

BALLE s. f. — Encycl. *Balles explosibles.* De toutes les blessures causées par les armes à feu, les plus dangereuses sont celles que font les *balles* explosibles. Après la campagne du Danemark et la guerre entre la Prusse et l'Autriche, l'opinion publique s'était vivement émue en apprenant qu'il avait été fait usage de ces engins, qui non-seulement donnent la mort, mais encore l'accompagnent d'horribles souffrances. Aussi accueillit-elle avec un sentiment d'approbation unanime l'initiative prise en 1868 par le cabinet de Saint-Petersbourg. Par une note adressée aux puissances européennes, la Russie demanda aux diverses puissances si, sans porter préjudice à l'art militaire et aux droits de la guerre, il ne conviendrait pas de proscrire l'emploi des *balles* explosibles. Une conférence eut lieu à Saint-Pétersbourg le 31 novembre 1868, sous la présidence du général Milutine. Les hommes qui la composaient avaient étudié le problème ; ils n'avaient plus qu'à échanger leurs idées. Trois mois durent suffisent pour se mettre d'accord, et le 11 décembre la déclaration suivante fut signée : « Sur la proposition du cabinet impérial de Russie, une commission militaire internationale ayant été réunie à Saint-Pétersbourg afin d'examiner la convenance d'interdire l'usage de certains projectiles en temps de guerre entre les nations civilisées, et cette commission ayant fixé d'un commun accord les limites techniques où les nécessités de la guerre doivent s'arrêter devant les exigences de l'humanité, les soussignés sont autorisés par les ordres de leurs gouvernements à déclarer ce qui suit :

» Considérant que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer autant que possible les calamités de la guerre;

» Que le seul but légitime que les Etats doivent se proposer durant la guerre est l'affaiblissement des forces militaires de l'ennemi;

» Qu'à cet effet il suffit de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible ; que ce but serait dépassé par l'emploi d'armes qui aggraveraient inutilement les souffrances des hommes mis hors de combat, ou rendraient leur mort inévitable ; que l'emploi de pareilles armes serait dès lors contraire aux lois de l'humanité ;

» Les parties contractantes s'engagent à renoncer mutuellement, en cas de guerre entre elles, à l'emploi, par leurs troupes de terre ou de mer, de tout projectile d'un poids inférieur à 400 grammes qui serait ou explosible ou chargé de matières fulminantes ou inflammables. Elles inviteront tous les Etats qui n'auront pas participé, par l'envoi de délégués, aux délibérations de la commission militaire internationale tenue à Saint-Pétersbourg à accéder au présent engagement.

» Cet engagement n'est obligatoire que pour les parties contractantes ou accédantes en cas de guerre entre deux ou plusieurs d'entre elles ; il n'est pas applicable vis-à-vis des parties non contractantes ou qui n'auraient pas accédé. Il cesserait d'être obligatoire du moment où, dans une guerre entre parties contractantes ou accédantes, une partie non contractante ou qui n'aurait pas accédé se joindrait à l'un des belligérants. Les parties contractantes ou accédantes se réservent de s'entendre ultérieurement toutes les fois qu'une proposition précise serait formulée en vue des perfectionnements à venir que la science pourrait apporter dans l'armement des troupes, afin de maintenir les principes qu'elles ont posés et de concilier les nécessités de la guerre avec les lois de l'humanité. »

Pendant la guerre de 1870, on a prétendu que la Prusse s'était servie de *balles* explosibles ; mais nous devons à la vérité de dire que le fait n'a pas été prouvé.

BALLE (Nicolas-Edinger), écrivain et théologien danois, né en 1744, mort en 1810. Il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé coadjuteur d'un évêque et décoré de l'ordre de Danebrog. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Oratio de dignitate Verbi divini per Lutherum restituta* (1769) ; *Tres orationes de Danorum Norvagorumque in litteris excolendis diligentia* (1782) ; *Catéchisme de Luther, avec des notes en danois* (1786) ; *Historia Ecclesiæ christianæ* (1790).

***BALLEROY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Bayeux, sur un coteau qui borde la rivedroite de la Drome ; pop. aggl., 1,131 hab. — pop. tot., 1,220 hab. Nombreuses fabriques de dentelles et de blondes. Dans les environs de Balleroy, mines de fer qui alimentaient autrefois une vaste forge dont les crêtes sont ornées de forêts magnifiques, qui ombragent des villages construits au bord de gracieux ruisseaux ; les arbres sont toujours d'un beau vert et l'herbe des prairies conserve toujours une belle apparence. Il n'existe pas de routes tracées, mais seulement quelques sentiers plus ou moins battus qu'il faut souvent abandonner à cause d'une chute d'arbre ou d'une pousse de lianes. Les ruisseaux, très-nombreux, ont des directions bien différentes ; beaucoup roulent vers le S., mais à une certaine distance à l'intérieur ils se tournent vers le N.-E. ; ceci s'explique par de grandes inégalités de terrain, car, à 40 milles E.-S.-E. des frontières, le voyageur arrive sur la crête d'une pente d'environ 2,000 pieds de profondeur, surplombant la rivière de Quango, dans la vallée de Cassange, qui semble avoir été formée par des écoulements précipités d'eau. Les villages sont assez grands et bien bâtis. Les maisons sont tellement entourées de plantes et d'arbres que souvent le toit seul est visible. Les champs environnants produisent des grains, du manioc et du tapioca. Les Balondas sont industrieux et avec eux les voisins de Balabala trouvent chez eux aide et protection contre leurs chefs, qui les vendent souvent comme esclaves. Ils sont cependant idolâtres, et nous trouvons à jusque pas, dans les immenses et épaisses forêts qui entourent leurs villages, des statues de dieux ou de déesses. Les Balondas occupent le pays jusqu'au 7e degré de latit. S.; ils ont beaucoup de chefs subalternes qui sont tous soumis au chef suprême, Matianiro. »

BALSAMIFLUE adj. fém. (bal-za-mi-flû — du lat. *balsamum*, baume ; *fluo*, je coule). Se dit pour BALSAMIFLUÉE.

***BALSAMODENDRON** s. m. — Encycl. Bot. Kunth, qui a créé ce genre, l'a formé aux dépens du genre amyride. Il le caractérise ainsi : huit étamines insérées sur un disque annulaire ; style court, obtus, non divisé ; drupe à une ou deux loges ; feuilles à trois ou cinq folioles sessiles. Les *balsamodendrons* sont des arbres ou des arbrisseaux, dont une espèce, qui a donné son nom au genre, produit le baume de La Mecque. On en connaît trois ou quatre autres espèces.

BALLIÈRE s. f. (ba-liè-re — rad. *balle*). Paillasse faite de balles d'avoine.

BALLINERI (Jean), peintre italien, né à Florence vers la fin du XVIe siècle. Elève de Cigoli, il a imité si habilement la manière de son maître qu'on ne pouvait pas distinguer les tableaux des deux artistes. Ballineri travailla à Rome pour le pape Clément VIII, vint ensuite à Florence et y mourut de misère.

***BALLON** s. m. — Globe de verre qu'on met aux lampes. — Voiture qui, dans le département de la Somme, sert à transporter du poisson.

— Encycl. *Ballons en caoutchouc.* Remplacer par du caoutchouc la baudruche autrefois employée pour la fabrication des petits *ballons* au gaz hydrogène, c'était une idée bien simple et qui semblait devoir venir à l'esprit de tout le monde ; elle n'a pourtant surgi qu'en 1857, et celui qui l'a trouvée, un fabricant ruiné de Saint-Denis, réalisa par elle, en quelques mois, une fortune de 500,000 fr. Les nouveaux *ballons* firent fureur ; les promenades de Paris en furent d'abord encombrées ; la province et l'étranger partagèrent bientôt cet engouement qui, du reste, dura peu. Le nouveau jouet, qui s'était vendu jusqu'à 5 et 6 francs, tomba rapidement à 50, 20 et 10 centimes ; mais ce ne fut pas le moment des moindres profits ; car alors seulement le petit *ballon* devint vraiment populaire.

En 1872, une nouvelle idée d'un marchand parisien rendit aux *ballons* la vogue qu'ils avaient perdue ; cet ingénieux industriel s'avisa de transformer en réclame le *ballon* en caoutchouc. L'idée fut trouvée bonne et fut rapidement imitée. Dans la même année 1872, un seul marchand de nouveautés affirmait avoir distribué gratis (comme si les marchands livraient jamais gratis !) jusqu'à 300,000 *ballons*; que les clients s'amusaient avec pas payés. Cette illusion a si bien pris, que tout grand magasin de nouveautés veut gros aujourd'hui de 4 à 5,000 pour dans l'armement des troupes, afin de maintenir les principes qu'elles ont posés et de concilier les nécessités de la guerre avec les lois de l'humanité. »

Pendant la guerre de 1870, on a prétendu que la Prusse s'était servie de *balles* explosibles ; mais nous devons à la vérité de dire que le fait n'a pas été prouvé.

BALLE (Nicolas-Edinger), écrivain et théologien danois, né en 1744, mort en 1810. Il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé coadjuteur d'un évêque et décoré de l'ordre de Danebrog. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Oratio de dignitate Verbi divini per Lutherum restituta* (1769) ; *Tres orationes de Danorum Norvagorumque in litteris excolendis diligentia* (1782) ; *Catéchisme de Luther, avec des notes en danois* (1786) ; *Historia Ecclesiæ christianæ* (1790).

***BALLEROY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Bayeux, sur un coteau qui borde la rivedroite de la Drome ; pop. aggl., 1,131 hab. — pop. tot., 1,220 hab. Nombreuses fabriques de dentelles et de blondes. Dans les environs de Balleroy, mines de fer qui alimentaient autrefois une vaste forge dont les crêtes sont ornées de forêts magnifiques, qui ombragent des villages construits au bord de gracieux ruisseaux ; les arbres sont toujours d'un beau vert et l'herbe des prairies conserve toujours une belle apparence. Il n'existe pas de routes tracées, mais seulement quelques sentiers plus ou moins battus qu'il faut souvent abandonner à cause d'une chute d'arbre ou d'une pousse de lianes. Les ruisseaux, très-nombreux, ont des directions bien différentes ; beaucoup roulent vers le S., mais à une certaine distance à l'intérieur ils se tournent vers le N.-E. ; ceci s'explique par de grandes inégalités de terrain, car, à 40 milles E.-S.-E. des frontières, le voyageur arrive sur la crête d'une pente d'environ 2,000 pieds de profondeur, surplombant la rivière de Quango, dans la vallée de Cassange, qui semble avoir été formée par des écoulements précipités d'eau. Les villages sont assez grands et bien bâtis. Les maisons sont tellement entourées de plantes et d'arbres que souvent le toit seul est visible. Les champs environnants produisent des grains, du manioc et du tapioca. Les Balondas sont industrieux et avec eux les voisins de Balabala trouvent chez eux aide et protection contre leurs chefs, qui les vendent souvent comme esclaves. Ils sont cependant idolâtres, et nous trouvons à jusque pas, dans les immenses et épaisses forêts qui entourent leurs villages, des statues de dieux ou de déesses. Les Balondas occupent le pays jusqu'au 7e degré de latit. S.; ils ont beaucoup de chefs subalternes qui sont tous soumis au chef suprême, Matianiro. »

BALSAMIFLUE adj. fém. (bal-za-mi-flû — du lat. *balsamum*, baume ; *fluo*, je coule). Se dit pour BALSAMIFLUÉE.

***BALSAMODENDRON** s. m. — Encycl. Bot. Kunth, qui a créé ce genre, l'a formé aux dépens du genre amyride. Il le caractérise ainsi : huit étamines insérées sur un disque annulaire ; style court, obtus, non divisé ; drupe à une ou deux loges ; feuilles à trois ou cinq folioles sessiles. Les *balsamodendrons* sont des arbres ou des arbrisseaux, dont une espèce, qui a donné son nom au genre, produit le baume de La Mecque. On en connaît trois ou quatre autres espèces.

BALSER (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né à Giessen en 1710, mort en 1779. Après avoir fait ses études à Giessen, il y devint professeur de droit et publia : *Dissertatio inaugurialis de pœna stupri* (Giessen, 1736, in-4°) ; *Dissertatio de libertate religionis* (Giessen, 1738, in-4°).

BALSER (Georges-Frédéric-Guillaume), médecin allemand, né à Giessen en 1780. Il professa la médecine dans sa ville natale et publia : *Dissertatio inaugurali, sistens primas lineas systematis scientiæ medicæ* (1801, in-4°).

BALTA, président de la république du Pérou, assassiné en juillet 1872. Il entra dans l'armée et parvint rapidement au grade de colonel. En 1867, Balta organisa dans le nord du Pérou une insurrection contre Prado, président de la république. Celui-ci ayant été renversé, il fut élu président et prêta serment le 1er mai 1868. Pendant son administration, le Pérou jouit d'un calme inaccoutumé. Balta s'attacha à imprimer une grande activité aux travaux publics, surtout à la construction des chemins de fer ; mais, dans ce but, il donna des hypothèques sur le guano et obéra le trésor d'une manière déplorable. Il ouvrit une négociation détestable avec les étrangers, et sur son initiative Lima eut en 1869 une exposition industrielle. Les pouvoirs que lui conférait la constitution devant expirer le 2 mai 1872, il procéda aux élections, et un démocrate, Manuel Pardo, fut élu président de la république. Le ministre de la guerre, Gutiérez, poussa Balta à violer la constitution pour se maintenir au pouvoir ; mais celui-ci, bien que d'un caractère vicieux, déclara qu'il respecterait strictement la légalité. Gutiérez tentait alors de faire un coup d'Etat pour son propre compte. Il arrêta le président, prononça la dissolution du congrès, qui le mit hors la loi, et se proclama dictateur (23 juillet 1872). Balta, qui essayé de fuir, fut assassiné par le frère de Gutiérez. Sa mort fut vengée par la population de Lima, qui prit les armes et mit à mort les frères Gutiérez.

***BALTARD** (Victor), architecte et dessinateur. — Il est mort en janvier 1874. Les Halles centrales lui valurent d'être rangé parmi les premiers architectes de ce temps entre lesquels se partagèrent les suffrages pour le grand prix de 100,000 francs, qui fut décerné à M. Duc en 1869. Baltard appartenait à la religion protestante, ce qu'on ne sut qu'au moment de sa mort. C'était un travailleur infatigable et un homme d'esprit, à qui l'affabilité de ses manières avait fait de nombreux amis. Ce fut sur ses plans que M. Janvier construisit le grand marché aux bestiaux et les abattoirs de la Villette, à Paris. Enfin, on doit à Baltard le temple protestant de Nérac, le château de M. Haussmann, à Castar, et un grand nombre de tombeaux, notamment ceux d'Ingres, de Cousin, d'Artaud, du banquier Berthelin, du peintre Hippolyte Flandrin, auteur du monument commémoratif élevé en l'honneur de ce peintre à Saint-Germain-des-Prés, etc.

BALTE, nymphe, mère d'Epimnéide.

BALTET (Charles), horticulteur et écrivain français, né à Troyes (Aube) en 1830. Il est devenu le directeur d'un vaste établissement horticole dans sa ville natale, et il a obtenu pour la beauté de ses produits des médailles d'honneur dans plusieurs expositions. M. Baltet est membre résident de la Société académique de l'Aube et de diverses sociétés, Académies et comices d'agriculture et d'horticulture. Collaborateur de l'*Horticulteur français*, de la *Revue horticole*, du *Journal d'Agriculture pratique*, du *Journal de la ferme*, du *Livre de la ferme* de Pierre Joigneaux, etc., il a publié en outre plusieurs ouvrages. Nous citerons de lui : les *Bonnes poires, leur description dressée et la manière de les cultiver* (Troyes, 1859, in-12), dont la 3e et la 4e édit. ont paru sous le titre de : *Culture du poirier, comprenant la plantation, la taille, la mise à fruit et la description des 100 meilleures poires* (1865 et 1867, in-12) ; l'*Horticulture en Belgique, son enseignement, ses institutions, son organisation officielle* (1865, in-4°, avec pl.) ; l'*Art de greffer les arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers ou d'ornement pour les multiplier, les former ou les mettre à fruit* (1868, in-12, avec fig.) ; *Culture du cerisier, du cerise et ses effets* (1871, in-8°) ; *Culture des arbres fruitiers au point de vue de la grande production* (1871, in-8°).

***BALTHAZAR** (Casimir-Alexandre-Victor DE), peintre français. — Il est mort en avril 1875. Depuis 1859, il n'avait plus exposé que le portrait du *Baron Gouvion*, en 1868.

***BALTIMORE**, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Elle compte aujourd'hui 267,354 hab.

BALTIMORE (Frédéric, lord), voyageur et poète anglais, mort à Naples en 1771. Il fit, en 1762 et 1763, un voyage en Orient, revint en Angleterre, séduisit une jeune fille et fut obligé de se réfugier en Italie. Il fit, sur les restes de sa fortune, une pension au général corse Paoli. Il avait publié : *Voyage en Orient* (1767) ; *Gaudia poetica en latin, en anglais et en français* (Londres, 1769, in-4°).

BALTIQUES (PROVINCES). Les provinces Baltiques (Courlande, Esthonie, Livonie, Finlande) ont aussi été appelées Provinces russes allemandes ou provinces allemandes de la Baltique. Cela pourrait faire penser que les populations sont allemandes d'origine et qu'elles parlent allemand ; mais ce serait là une opinion dénuée de fondement, et la langue allemande n'est parlée que dans les villes ou dans les familles plus riches.

Dans les pays de l'Europe les plus civilisés, nous ne sommes pas habitués à un fait aussi curieux que celui d'une population rurale appartenant en masse à une autre nationalité que celle des citadins et des propriétaires de la plaine et parlant des langues absolument différentes. Eh bien, dans les provinces Baltiques, la campagne ne comprend pas la ville, et, dans les cités mêmes, il est rare que l'allemand soit compris des vrais fils du sol. Les nobles et les bourgeois parlent allemand, mais tous les paysans n'ont d'autre idiome que leur letton ou leur esthonien. Après sept cents ans d'une domination incontestée de l'élément germain, domination à la fois matérielle et morale, les nations fixées sur le sol sont restées aussi éloignées du germanisme que les Indous peuvent l'être de la langue et de la civilisation anglaises.

***BALTZER** (Guillaume-Edouard), pasteur allemand. — Parmi les ouvrages qu'il a publiés depuis 1851, nous citerons : *Nouveaux prophètes, discours sur leur vie, leur caractère et leur importance* (1853, in-8°) ; *Histoire religieuse universelle* (1854, in-8°) ; *Nouveaux fatalistes du matérialisme* (1859, in-8°) ; *Schiller* (1860, in-8°) ; *Coup d'œil sur le monde* (1859, réédité en 1868, 2 vol. in-8°) ; *Dieu, le monde et l'homme* (1865, in-8°) ; *Manière naturelle de vivre* (1867-1868, 3 vol. in-16) ; le *Livre du travail* (1870, in-8°), etc.

***BALUFFI** (Gaëtan), cardinal italien. — Il est mort en 1868.

BALVAS (Antonio), poète espagnol, né à Ségovie en 1629. Il a laissé un recueil de poésies sous le titre de *El Poeta castellano* (Valladolid, 1627, in-12).

BALYRE, ancienne rivière de Messénie, dans le Péloponèse. Son nom lui venait, dit la tradition, de ce que l'humeur, rendue aveugle, laissa tomber sa lyre dans ses eaux.

***BALZE** (Jean-Etienne-Paul), peintre français. — Parmi les travaux exécutés par ce remarquable artiste dans ces dernières années, nous citerons : la *Vierge et l'Enfant Jésus*, peinture sur faïence (Salon de 1868) ; *Dieu le père charge son fils de promulguer la doctrine de la sainte Trinité, Jésus-Christ charge les apôtres de baptiser les hommes, Jésus-Christ déclare que son père lui défère le jugement des hommes*, peintures sur faïence exécutées pour l'église de la Trinité, à Paris. En 1869, il exécuta sur faïence, pour la façade de l'église de Puiseaux, *Saint Pierre, Saint Paul, Saint Louis et Louis VI*. Cette même année, il envoya au Salon un tableau représentant la *Façade de Notre-Dame de Puiseaux décorée de peintures sur faïence par l'auteur* et un dessin représentant sainte Cécile. Enfin, en 1875, il a exécuté pour les tympans du porche de l'église Saint-Joseph des émaux sur lave représentant *Saint Joseph montant au ciel, l'Ange de la vigilance* et l'*Ange de la pureté*. M. Paul Balze a été décoré de la Légion d'honneur en 1873.

***BALZE** (Jean-Antoine-Raymond), peintre, frère du précédent. — Comme lui, il a été décoré de la Légion d'honneur en 1873. Parmi les œuvres qu'il a exposées depuis le *Triomphe de Galatée*, nous citerons : la *Guerre, ses causes, ses suites, Une suivante des mystères d'Isis* (1867) ; les *Vendeurs chassés du temple*, gouache (1868) ; *Elégie nationale* (1872) ; *Jésus-Christ apaisant la tempête* (1873) ; *Bénédiction pontificale à Sainte-Marie-Majeure*, la *Première communion* (1874), *Jeanne Darc à Patay, Sitène* (1877).

BALZICK, ville maritime de la Bulgarie, sur la mer Noire, à 100 kilom. S.-E. de Silistrie et à 108 kilom. N.-E. de Varna. C'est le port le plus important de la Dobrutscha, qui y apporte tous les grains destinés à l'exportation ; 3,000 hab. environ. Il s'y tient tous les ans une foire pour la vente des chevaux, des bœufs et des moutons ; le miel des environs est très-estimé. La rade est vaste et sûre ; elle est fréquentée par les bâtiments de commerce de toutes les nations.

Balzick est bâtie sur les ruines d'un ancien château fort construit par les Turcs entre Cavarna et Varna, et qui portait le nom de Pezeck, suivant M. de Hammer. C'est à tort que quelques géographes l'ont crue bâtie sur l'emplacement de l'ancien *Cruni*, la *Dionysopolis* des anciens. Les ruines de cette ville se trouvent à deux heures de Balzick et portent encore le nom de *Crané*. « Avant 1840, dit M. Vretos, Balzick n'était qu'une misérable bourgade habitée seulement par les Turcs. Mais depuis que le gouvernement ottoman a accordé à ses sujets de la Bulgarie la liberté de faire exporter leur blé pour l'étranger, la petite bourgade de Balzick est devenue une ville. Plusieurs maisons, habitées par des chrétiens, ont été bâties sur le rivage, à côté des grands magasins qui servent de dépôt pour les grains, et elle fait de jour en jour de rapides progrès dans le commerce, grâce à la sûreté de sa rade, où les navires